

**DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 17 février 2026**

Le dix-sept février deux mille vingt-six à dix-huit heure quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de Le Château d'Oléron s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. PARENT Michel, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/02/2026

Présents : M. PARENT Michel, Mme JOUTEUX Françoise, M. FERREIRA François, Mme HUMBERT Micheline, Mme FEAUCHÉ Catherine, Mme PARENT Vanessa, M. CHARTIER Robert, M. SORLUT Jean-Paul, M. DA SILVA Jean-Yves, Mme BRECHET Christiane, Mme VILMOT Christiane, Mme CHANSARD Valérie, Mme LE DOEUFF Anne-Marie, M. NADEAU Jean-Luc, Mme HACCOURT Isabelle, Mme AVRIL Anne, Mme AUGÉ Cosette, M. CHARLES Loïc, Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée,

Absents avec pouvoir : M. ROUMEGOUS Jim a donné pouvoir à M. BRECHET Christiane, M. PAIN Cyril a donné pouvoir à Mme PARENT Vanessa, M. DUCOTE Robert a donné pouvoir à Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée,

Absents : Mme BONNAUDET Martine, M. MICHEAU Philippe, M. GAUTIER David, Mme MORANDEAU Patricia, M. LOT Rémi

Mme AVRIL Anne a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 22

2026-1-4 - Opération de création de circuit pédestre et patrimonial, mise en accessibilité du site et valorisation des abords de la citadelle – arrêt des modalités de financement

Monsieur le Maire expose le projet d'aménagement des espaces extérieurs de l'ouvrage à cornes de la Citadelle. Celui-ci consistant à mettre en place des éléments de signalétique, des panneaux informatifs, la création de cheminement dont des accessibles PMR et la pose de mobilier.

En prévision de l'inscription des crédits correspondants au budget 2026 de la commune ;
Vu les éléments financiers mis à jour par la maîtrise d'œuvre ;
Vu la volonté politique de réaliser le projet dès l'automne 2026.

AR Prefecture

017-211700935-20260220-2026_1_4-DE
Reçu le 20/02/2026

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'arrêter les modalités de financement du projet susvisé selon le tableau suivant :

PLAN DE FINANCEMENT / Création de circuit pédestre et patrimonial, mise en accessibilité du site et valorisation des abords de la citadelle				
postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT	taux
Cheminements	294 077,04 €	Département	319 853,56 €	25,0%
Ouvrages	158 786,54 €	Fonds européens	120 000,00 €	9,3%
Mobilier	90 721,54 €	CDC	30 000,00 €	2,3%
Eclairage	52 631,54 €	DETR	255 882,85 €	20,0%
Paysage	262 178,43 €	DSIL	191 912,14 €	15,0%
Signalétique	119 933,14 €	Commune	361 765,70 €	28,3%
Remise en eau	155 000,00 €			
M.O. (12,89%)	146 086,01 €			
Total HT	1 279 414,24 €	Total HT	1 279 414,24 €	

Après en avoir délibéré, avec 19 voix POUR, 2 CONTRES (Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée, M. DUCOTE Robert) et 1 ABSTENTION (M. CHARLES Loïc), le conseil municipal :

- ARRETE les modalités de financement du projet de création de circuit pédestre et patrimonial, mise en accessibilité du site et valorisation des abords de la Citadelle ;
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces destinées à la mise en œuvre de la présente délibération

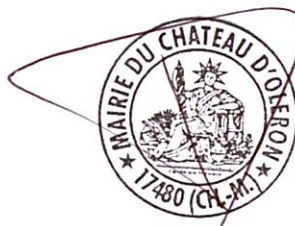
Fait le 19 février 2026

Pour extrait conforme

La secrétaire de séance
Anne Avril



Le Maire,
Michel PARENT



Acte rendu exécutoire
Après télétransmission en S/Prefecture
Le 20/02/26

Et publication pendant 2 mois à compter
de ce jour aux lieux habituels d'affichage
ou notification
Le 20/02/26

Le Maire, Michel PARENT

